



BUDGET ANNEXE

« PARKINGS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « parkings »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « parkings »	4
2.1 L'affectation du résultat 2022 du budget annexe « Parkings »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « parkings »	5
2.3 La dette du budget annexe « parkings »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « parkings »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « parkings »	8
4.1 Les recettes d'exploitation du budget supplémentaire	8
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget supplémentaire	9
5. La section d'investissement du budget annexe « parkings »	10
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	10
5.2 Les recettes d'investissement du budget supplémentaire	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe « parkings » est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire 2023 qui vous est soumis se caractérise principalement par :

- ✓ Une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 16 janvier 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.
- ✓ Et l'intégration des parkings d'Aix en Provence suite à la fin du contrat de délégation de service public.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +4 478K€ en section d'exploitation.
- ✓ +798K€ en section d'investissement.

En M€	BP 2023	Proposition BS 2023	Total après BS 2023
Section d'exploitation	2 015 K€	4 478 K€	6 493 K€
Section d'investissement	1 160 K€	798 K€	1 958 K€

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultat de clôture d'exploitation 2022 (A)	Résultat de clôture d'investissement 2022 (B)	Reste à Réaliser en recettes 2022 (C)	Résultats cumulés d'investissement 2022 (B+C)	Part affectée à l'investissement 2023 (D)	Solde maintenu en section d'exploitation (A-D)
186,98 K€	-186,98 K€	0	-186,98 K€	186,98 K€	0

La section d'exploitation du budget annexe « parkings » a dégagé en 2022 un résultat positif de **186,98 K€**. Cet excédent révèle la capacité d'autofinancement des dépenses d'équipement et permet de couvrir le déficit d'investissement qui s'élève à 186,98 K€.

Ainsi, le solde maintenu en section d'exploitation est nul.

Le budget supplémentaire 2023 reprend les résultats décrits ci-dessus.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « parkings » suite au budget supplémentaire, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	BP 2023	Total 2023 après BS	Evolution BS 2023	
<i>Recettes de gestion courante</i>	550 K€	711 K€	6 052 K€	5 341 K€	751%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	876 K€	690 K€	4 608 K€	3 918 K€	568%
Epargne de gestion courante (EBG)	-326 K€	21 K€	1 444 K€	1 423 K€	6760%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	-59%	3%	24%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	865 K€	300 K€	0	-300 K€	-100%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	123 K€	122 K€	119 K€	-3 K€	-3%
Résultat exceptionnel large	-1 985 K€	7 310 K€	-119 K€	-7 428 K€	-102%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	-2 311 K€	7 331 K€	1 325 K€	-6 005 K€	-82%
Taux d'épargne de gestion	-420%	1031%	22%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	120 K€	121 K€	114 K€	-7 K€	-6%
<i>Recettes réelles</i>	1 415 K€	1 011 K€	6 052 K€	5 041 K€	499%
<i>Dépenses réelles</i>	998 K€	811 K€	4 725 K€	3 914 K€	482%
Epargne brute (EBE)	417 K€	200 K€	1 327 K€	1 127 K€	564%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	29%	20%	22%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	416 K€	416 K€	424 K€	8 K€	2%
Epargne nette (ENE)	1 K€	-216 K€	903 K€	1 119 K€	-518%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	0%	-21%	15%		

Les indicateurs de gestion du budget annexe « parkings » s'améliorent entre le budget primitif et le budget supplémentaire 2023.

Ainsi, l'épargne de gestion courante augmente de manière significative inscrivant une hausse de + 1 423 K€ avec un taux d'épargne passant de 3% à 24% entre le budget primitif et le budget supplémentaire. Cependant, le taux d'épargne de gestion diminue de 82%. Cette baisse résulte de la suppression de la participation du budget principal au budget annexe.

La capacité d'autofinancement du budget augmente de 1 127 K€ avec un taux d'épargne progressant de 2 points par rapport au budget primitif. En effet, la participation du budget principal correspondait à une recette exceptionnelle, elle n'impactait pas l'épargne brute.

En conséquence, l'épargne nette progresse de 1 119 K€ par rapport au budget primitif et passe d'un taux négatif de -21% à un taux positif de +15%.

2.3 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « parkings ».

En K€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023 (hors ICNE)	Emprunt inscrit avant BS 2023	Variation BS 2023 de l'emprunt inscrit	Stock prévisionnel de dette au 31/12/2023	Variation prévisionnelle du stock de dette sur l'exercice 2023
Volume	4 344 K€	424 K€	114 K€	187 K€	-184 K€	3 923 K€	-10%

Avec l'autofinancement dégagé à l'issue du budget supplémentaire, le besoin de financement de la section d'investissement diminue. Ainsi, dans un souci de maîtrise de la dette, le recours à l'emprunt baisse de 184 K€. Compte tenu du montant du remboursement de capital 2023, cela permettra de réduire le stock de dette au 31 décembre 2023 de 10 %.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « parkings » avec les principaux indicateurs de suivi.

En K€	Programmes	Montant restant à financer au 01/01/2023	AP Variation annuelle du volume BP	AP Variation annuelle du volume BS	Crédit de paiement voté 2023	AP reste à financer après le Budget Supplémentaire	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	GEI Hors projets spécifiques	1 245 K€	0	1 600 K€	906 K€	1 939 K€	2 Ans
	Total	1 245 K€	0	1 600 K€	906 K€	1 939 K€	2 Ans

Le volume d'Autorisation de Programme (AP) au 1^{er} janvier 2023 s'élevait à 1 245 K€. Les variations proposées au budget supplémentaires représentent une progression annuelle de + 1 600 K€. Ainsi, en prenant en compte le volume de crédit de paiement voté en 2023, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur 2 ans.

La variation d'AP au budget supplémentaire correspond à la création de trois nouvelles opérations relatives à des travaux de relampage, de changement de matériel de péage et des travaux de peinture pour les parkings d'Aix-en-Provence.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	BS 2023	Total 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Recettes réelles	1 415 K€	1 575 K€	4 478 K€	6 052 K€	284%
Recettes de gestion courante	550 K€	803 K€	5 249 K€	6 052 K€	654%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	80 K€	250 K€	5 482 K€	5 732 K€	2193%
75 - Autres produits de gestion courante	470 K€	553 K€	-233 K€	320 K€	-42%
Autres recettes de fonctionnement	865 K€	772 K€	-772 K€	0	-100%
76 - Produits financiers		0	0	0	
77 - Produits exceptionnels	865 K€	772 K€	-772 K€	0	-100%
Recettes d'ordre	441 K€	441 K€	0	441 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	441 K€	441 K€		441 K€	0%
Total recettes d'exploitation	1 855 K€	2 015 K€	4 478 K€	6 493 K€	222%
002 - Excédent reporté	79 K€		0	0	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 935 K€	2 015 K€	4 478 K€	6 493 K€	222%

Au budget supplémentaire 2023, les recettes d'exploitation enregistrent une hausse de 4 478 K€. Elles se déclinent comme il suit :

- ✓ Les recettes tarifaires (chapitre 70) enregistrent la plus grande hausse à hauteur de 5 482K€. Cette augmentation résulte de l'intégration des parkings d'Aix en Provence pour une moitié d'année ;
- ✓ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) diminuent de 233 K€ soit une baisse de 42%. Cette baisse représente les recettes des parkings de Martigues. En effet, dans le cadre de la loi « 3DS », il a été acté le transfert de ces parkings au sein de la commune de Martigues ;
- ✓ Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) inscrivent une baisse de 772 K€ qui résultent principalement de la suppression de la participation du budget principal à l'équilibre du budget annexe « parkings ». De ce fait, le budget annexe « parkings » est autonome et s'équilibre sans recourir au soutien du budget principal.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	BS 2023	Total 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Dépenses réelles	998 K€	1 043 K€	3 682 K€	4 725 K€	353%
Dépenses de gestion courante	876 K€	928 K€	3 681 K€	4 608 K€	397%
011 - Charges à caractère général	528 K€	580 K€	2 171 K€	2 750 K€	375%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	348 K€	348 K€	1 510 K€	1 858 K€	434%
65 - Autres charges de gestion courante	0 K€	0 K€	0	0 K€	0%
Autres dépenses d'exploitation	122 K€	115 K€	1 K€	117 K€	1%
66 - Charges financières	121 K€	114 K€	1 K€	116 K€	1%
67 - Charges exceptionnelles	1 K€	1 K€	0	1 K€	0%
68 - provisions		0	0	0	
Dépenses d'ordre	936 K€	972 K€	795 K€	1 768 K€	82%
023 - Virement à la section d'investissement	455 K€	491 K€		491 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	481 K€	481 K€	795 K€	1 277 K€	165%
Total dépenses d'exploitation	1 935 K€	2 015 K€	4 478 K€	6 493 K€	0 K€
002 - Déficit reporté				0	
Total dépenses d'exploitation cumulées	1 935 K€	2 015 K€	4 478 K€	6 493 K€	0 K€

Le budget supplémentaire 2023 se caractérise par l'intégration des parkings d'Aix en Provence en régie à autonomie financière et la reprise des parkings de Martigues par la commune. Ainsi, en miroir des recettes, les dépenses d'exploitation enregistrent une hausse de 4 478 K€.

Les variations se déclinent ainsi :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) enregistrent une hausse de 2 171 K€, soit +375% ;
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012) sont en hausse de 1 510 K€ dû fait de l'intégration des agents affectés aux parkings d'Aix-en-Provence au sein de la Métropole ;
- ✓ Les charges financières, quant à elles, augmentent de 1 K€ prenant en compte l'augmentation des intérêts de la dette ;
- ✓ L'amortissement des parkings d'Aix-en-Provence est également intégré au budget supplémentaire et évalué, pour le moment, à un total de 795 K€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	BS 2023	Total 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Dépenses réelles	935 K€	719 K€	611 K€	1 330 K€	85%
Dépenses d'équipement	519 K€	295 K€	611 K€	906 K€	207%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)		0	0	0	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)		0	0	0	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)		0	0	0	
Total des opérations d'équipement	519 K€	295 K€	611 K€	906 K€	207%
Dépenses financières	416 K€	424 K€	0	424 K€	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	416 K€	424 K€	0	424 K€	0%
26 - Participations et créances rattachées		0	0	0	
27 - Autres immobilisations financières		0	0	0	
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)		0	0	0	
Dépenses d'ordre	441 K€	441 K€	0	441 K€	0%
040 - Opérations de transfert entre sections	441 K€	441 K€	0	441 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales		0	0	0	
Total dépenses d'investissement	1 375 K€	1 160 K€	611 K€	1 771 K€	53%
001 - Solde d'exécution négatif	168 K€		187 K€	187 K€	
Total dépenses d'investissement cumulées	1 543 K€	1 160 K€	798 K€	1 958 K€	69%

Les dépenses d'investissement du budget annexe « parkings » enregistrent une augmentation de 798 K€, principalement due, d'une part, à la création de trois nouvelles opérations sur les parkings d'Aix-en-Provence et à l'inscription du déficit d'investissement cumulé de 187 K€.

- ✓ Les opérations d'équipement augmentent de 611 K€. Ces ajustements correspondent aux évolutions suivantes :
 - +50 K€ pour l'opération de relampage des parkings d'Aix en Provence permettant le passage à des ampoules à économie d'énergie ;
 - + 300 K€ pour les frais de peinture des parkings d'Aix en Provence ;
 - +100 K€ pour le remplacement du matériel de péage des parkings d'Aix en Provence ;
 - + 161 K€ pour les travaux d'aménagements des autres parkings.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Total voté 2022	BP 2023	RAR	BS 2023	Total 2023	Evolution BP+DM: BS 2023 en %
Recettes réelles	607 K€	187 K€	0	3 K€	190 K€	1%
Recettes d'équipement	439 K€	187 K€	0	-184 K€	3 K€	-98%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		0	0	0	0	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	439 K€	187 K€	0	-184 K€	3 K€	-98%
16449 - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie		0	0	0	0	
23 - Immobilisations en cours					0	
Recettes financières	168 K€	0	0	187 K€	187 K€	
10 - Dotations, réserves (hors 1068)		0	0	187 K€	187 K€	
106 - Réserves	168 K€				0	
165 - Dépôts et cautionnements reçus					0	
27 - Autres immobilisations financières					0	
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)					0	
Recettes d'ordre	936 K€	972 K€	0	795 K€	1 768 K€	82%
021 - Virement de la section de fonctionnement	455 K€	491 K€	0	0	491 K€	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	481 K€	481 K€	0	795 K€	1 277 K€	165%
041 - Opérations patrimoniales		0	0	0	0	
Total recettes d'investissement	1 543 K€	1 160 K€	0	798 K€	1 958 K€	69%
001 - Solde d'exécution positif					0	
Total des recettes d'investissement cumulées	1 543 K€	1 160 K€	0	798 K€	1 958 K€	69%

Les recettes d'investissement du budget annexe « parkings » enregistrent une hausse de 798 K€. Cette hausse est la résultante de plusieurs variations :

- ✓ Les recettes d'emprunt inscrivent une baisse de – 184K€. Cette diminution est permise principalement par la recette dégagée grâce à l'amortissement des parkings d'Aix-en-Provence. En effet, l'amortissement, au-delà d'être une dépense d'exploitation, représente surtout une recette permettant de financer l'entretien et le renouvellement des investissements d'un budget ;
- ✓ Ainsi, l'augmentation des dotations aux amortissements de 795K€ permet de réduire le recours à l'emprunt ;
- ✓ Au chapitre 10, l'excédent d'exploitation capitalisé permet de couvrir le déficit d'investissement cumulé à hauteur de 187K€.